

## **Séminaire APERAU-AMÉRIQUES 2016 – compte rendu**

### **Promesses et défis du projet dans nos pratiques pédagogiques**

#### **Regards croisés sur nos façons de faire, de penser et d'enseigner l'urbanisme**

---

Les 27 et 28 octobre 2016 se tenait le 2e volet d'un cycle de séminaire APERAU-Amériques. Composé de deux volets, ce cycle de séminaire a comme thème central les promesses et défis du projet dans les stratégies pédagogiques. La conception de projets urbains en situation de requalification et de reconstruction en Haïti et Québec est le fil d'un retour critique sur les façons de faire et de penser l'urbanisme. Ainsi, à travers la figure du projet, les participants ont réfléchi sur les rapports entre pratique professionnelle et pratique universitaire, puis sur les stratégies pédagogiques susceptibles de faire le pont entre ces deux univers. La présentation des différents points de vue, puis les discussions qui en sont émergées ont ainsi permis d'avancer vers le double-objectif à la base de l'exercice : poser les bases de partenariats de recherche et cerner le sujet du prochain atelier-challenge de l'APERAU-Amériques.

Alors que le premier volet brossait un portrait à large trait des contextes académiques (programmes, activités d'atelier) et des problématiques relatives à la requalification urbaine, ce deuxième volet du séminaire focalise sur des expériences concrètes d'élaboration de projet. À ce titre, des praticiens d'Haïti et du Québec, engagés dans des projets contemporains, ont partagé leurs expériences et leurs interrogations sur le sujet.

Résolument inscrites dans une perspective professionnelle, les communications éclairaient sous l'angle de la pratique, les implications et les promesses d'un urbanisme de projet et le difficile arrimage entre les mondes académiques et professionnels. Au total, plus d'une douzaine d'universitaires et de praticiens ont participé au séminaire d'octobre 2016, mettant à contribution leurs connaissances à l'intérieur d'une réflexion commune. Ces derniers provenaient de milieux variés : professeurs-chercheurs en urbanisme du Québec et d'Haïti, spécialistes en développement, en mise en valeur du patrimoine et en tourisme, urbanistes et animateurs communautaires. En ce sens, le séminaire misait sur un apport transdisciplinaire.

## **I. Le projet en pratique vs le projet en discours : spécificités contextuelles et potentialités d'une pratique commune**

### ***Le déroulement du séminaire — présentations et visites terrains***

Échelonné sur deux jours, ce deuxième volet du séminaire cherchait à stimuler le dialogue à partir de conférences en classe et d'exposés *in situ*. Le premier jour fut consacré à la présentation de différentes expériences d'élaboration de projets à l'intérieur de villes québécoises et haïtiennes considérées de « petite taille » et appelées à se réactualiser. Au fil des échanges, l'exercice a posé les bases d'une réflexion sur la mise en relation des différents types de savoirs — expert, politique et citoyen — et son impact sur les démarches de projet.

Le deuxième jour, le groupe s'est rendu à Montmagny pour discuter, sur place, des stratégies de requalification et de revitalisation mises en œuvre pour réactualiser le territoire magnymontois, aujourd'hui contrainte à redéfinir son identité. Au cours de visites guidées par des intervenants en aménagement à Montmagny, les participants ont pu enrichir les échanges entamés la veille d'exemples concrets, observables qui servirent de point de contact entre les réalités propres aux pratiques urbanistiques québécoises et haïtiennes. Un projet tel que la mise en valeur des îles de Montmagny en vint à revêtir des caractéristiques analogues aux expériences rencontrées dans les villes du Sud, rendant ainsi possible leur comparaison. Cela nourrit des échanges ancrés dans la pratique, favorables à un transfert véritablement multilatéral de connaissances entre le professionnel et l'académique, de même qu'entre Haïti et le Québec.

### ***La programmation — de la pratique du projet aux énoncés de principes***

Lors du jour 1, l'ordre des présentations a été planifié de sorte que les échanges passent du spécifique au général et du pratique au théorique. La première moitié de la journée était consacrée à la présentation de cas concrets. Abordés sous l'angle de la mise en valeur du patrimoine et du redéploiement de l'existant, les projets exposés ont permis de mettre en évidence les rapports unissant les pratiques urbanistiques et les contextes spécifiques à l'intérieur desquels elles se déploient. La seconde partie était quant à elle dédiée à l'exploration de grands débats animant la discipline, puis à leur articulation aux éléments de connaissance ressortis des discussions autour des cas présentés plus tôt. À cet effet, une

table ronde, conduite par Michel Max Raynaud, a permis de dégager des éléments de synthèse interpellant à la fois les participants d'Haïti et du Québec, à savoir : la disponibilité de données capables de servir de socle à l'élaboration d'interventions, les modalités d'articulation des disciplines de l'*urbain*, les enjeux liés à l'opérationnalisation de la transdisciplinarité, puis les termes de l'implication des intervenants gouvernementaux (décideurs, experts) au sein de projets débordant le cadre de l'urbanisme. C'est donc autour des outils et des méthodes permettant aux dirigeants municipaux d'agir qu'a été abordée la contribution de la recherche sur l'urbanisme et les approches à projet.

### ***Reconstruire la ville pour transformer la cité***

D'emblée, les participants ont souligné les différences contextuelles : le Québec n'est pas Haïti et les enjeux auxquels ils sont confrontés ne sont pas du même ordre. Toutefois, l'urbanisme, ici compris comme une discipline d'intervention sur la ville, resterait essentiellement le même ; d'un pays à l'autre, on s'appuie sur les mêmes ancrages théoriques et sur les mêmes outils, avec en chef de file les cadres institutionnels français. Partant de ce constat, les échanges autour des présentations ont permis des croisements d'idées aptes à dépasser les approches comparatives habituelles — notamment celles qui abordent les cas du Sud pour nourrir les recherches du Nord — afin de générer un véritable dialogue entre chercheurs et praticiens du Québec et d'Haïti. Les échanges allaient ainsi au-delà des phénomènes propres à chaque contexte pour mettre l'accent sur leurs similitudes. Car Haïti, comme le Québec, est confronté à des dynamiques urbaines profondes qui se traduisent la plupart du temps par une transformation de la/des ville/s : métropolisation, croissance extensive de l'habitat, efforts de requalification de quartiers, etc. Les théories et les modèles de l'urbanisme apparaissent alors comme de puissants outils pour répondre aux défis et aux enjeux induits par ces changements. En ce sens, les projets mis de l'avant de part et d'autre de l'équateur soulèvent des questions similaires sur la nature et la portée de l'urbanisme et des pratiques qui en découlent.

De ce fait, les présentations et les échanges tenus lors du séminaire ont révélé l'existence d'un même questionnement par rapport au processus de reconstruction de la ville suivant un choc, un bouleversement. Qu'il soit rapide ou spectaculaire, comme ce fut le cas en Haïti, ou issu d'une lente agonie, comme à Montmagny, le choc exige une réponse, que l'urbanisme prétend avoir — du moins en partie. Or, les situations auxquelles il s'attaque vont bien souvent au-delà de son contrôle, débordant ainsi la prise de ses experts.

Confronté à ses limites, l'urbanisme doit alors se questionner sur son rôle, puis sur la valeur, l'amplitude et la portée de ses interventions : dans quelle mesure ses plans et ses projets peuvent-ils avoir un impact significatif sur un processus qui le dépasse ? Et, surtout, comment y arriver ? Autrement dit, comment faire pour que le projet de ville, de nature urbanistique, participe à la conception du projet de cité, dont la nature sociopolitique renvoie au vivre-ensemble collectif ?

Pris sous cet angle, les professionnels de l'aménagement en général et de l'urbanisme en particulier deviennent des vecteurs, ou plus justement des adjuvants capables de renforcer ou de détruire les efforts déployés par les autres acteurs. D'où la connexité des projets haïtiens et québécois qui a été cernée par les participants au terme du séminaire : si le processus de reconstruction ne revêt pas toujours les mêmes habits — on peut (re)construire la ville sur la ville ou la refaire de rien —, celui-ci s'accroche toujours à une même logique, soit d'agir, un tant soit peu, sur la cité à travers un travail sur la forme urbaine, sur la ville.

### ***Sur le rôle de l'urbaniste : fil d'une réflexion critique sur la pratique de l'urbanisme en Amérique***

La nature du rôle de l'urbaniste et de son expertise disciplinaire a été évoquée, et ce de façon plutôt marquée. En effet, en soulignant les apports et les limites du projet urbain, puis des interventions urbanistiques qui les incarnent, les participants reconnaissaient du même coup la nécessaire collaboration entre les professionnels de l'urbanisme et les autres acteurs impliqués dans le projet de cité. À cet effet, il avait été dégagé, lors du premier séminaire, que le projet urbain pouvait servir de catalyseur à l'intégration des sphères politiques et institutionnelles autour d'une même réflexion sur la transformation de la ville matérielle. Évidemment, la question des critères de la cohérence, de l'adéquation d'un projet à son milieu *sensu lato* reste entière et, avec elle, le rôle de l'urbaniste comme maître d'ouvrage.

L'interdépendance des rôles de médiateur et de concepteur/designer de projet (ou d'intervention concrète), caractéristique de l'urbanisme exigerait l'intégration de différentes expertises et compétences, notamment la capacité à croiser le substantif et le procédural, qui en fait doivent féconder l'un et l'autre ; au contenu même du projet s'ajoute la dimension opérationnelle, qui devient ainsi l'un des matériaux constitutifs du projet et non plus une contrainte. Cette prise en considération du processus implique non seulement de définir les termes de sa mise en œuvre (échancier, financement, ordre de priorité), mais

également le montage institutionnel qui lui permet d'exister. Cela se traduit, entre autres, par la recherche d'un équilibre entre les multiples acteurs (politiques, économiques, citoyens et professionnels) et, surtout, cela appelle une mise à profit des différents savoirs sur la ville. L'urbaniste acquiert ainsi un rôle de médiateur, complémentaire à son statut de concepteur, de designer de projet. Cette capacité à faire le pont entre les dimensions urbanistiques et politiques, puis expertes et citoyennes serait là l'un des principaux traits définitoires de l'expertise urbanistique. Ce thème, commun à tous les contextes, a d'ailleurs été mise en évidence à plusieurs reprises dans les présentations du séminaire : par Malebranche et Célestin, sur l'aménagement de certains quartiers haïtiens, par Thérasme et Bodson sur la planification métropolitaine de Port-au-Prince puis par Proulx, sur la mise en valeur de Montmagny et ses îles.

Au final, bien que tous reconnaissent là les grandes idées à la base de l'urbanisme, ce sont les modalités opératoires qui se sont imposées comme fil d'un dialogue, comme piste de recherches aptes à la production et au transfert multilatéral de connaissances.

\* \* \*

En s'accrochant à un thème fédérateur, soit la prise en compte de la forme urbaine, les échanges ont permis de dégager certaines pistes de réflexion quant aux moyens et aux fins de l'intégration des acteurs au projet de ville, à commencer par la place des dimensions morphologiques et matérielles au sein du processus. Or, si la mise en forme se trouve au cœur des expériences haïtiennes, sa prise en compte s'avère toutefois plus évasive au Québec. En effet, plutôt que de constituer l'objet de réflexion autour duquel se rassemblent les acteurs pour définir la nature ou la portée d'un projet, la mise en forme est conçue comme l'aboutissement de la concertation. Le croisement des expériences spécifiques autour de questions relatives à l'articulation du projet de ville (morphologique) et du projet de cité (sociopolitique) a ainsi permis aux participants de prendre conscience des traits communs unissant l'urbanisme haïtien à celui qui se pratique au Québec.

## **II. Des pistes de recherches pour poursuivre...**

D'une façon générale, les intérêts de recherche ressortis du séminaire gravitent autour de questions relatives au développement de méthodes croisées aptes à la production de données probantes. Dans cette optique, les participants ont manifesté le désir de conduire, dans un premier temps, des analyses comparatives sur les modes d'appréhension et d'analyse des milieux urbains. Plus précisément, la saisie et la qualification des rapports

d'interdépendance entre les dimensions morphologiques et processuelles constitueraient la lunette à partir de laquelle aborder la pratique et les lieux sur lesquels elle se pose, et ce, dans des contextes métissés où la culture urbanistique est encore jeune. Cela appelle la formulation éventuelle de concepts aptes à saisir des établissements qui ne ressemblent en rien aux grands modèles de l'urbanisme moderne de tradition classique. Urbanisés dès leurs premières heures dans la foulée d'une intensification de la mobilité, ces établissements s'organisent selon des formes urbaines et des dynamiques d'urbanisation qui n'ont rien à voir avec celles à partir desquelles sont construits les critères d'appréciation et d'évaluation. Aussi, vise-t-on à mieux cerner l'influence de démarches souvent ad hoc, c'est-à-dire avec des balises floues et changeantes.

Inscrites dans le prolongement des réflexions soulevées lors du séminaire de novembre 2015, ces pistes de recherche rejoignent un questionnement plus large sur les rapports unissant l'Université aux sphères institutionnelles et professionnelles. En effet, le déploiement d'une réflexion commune sur l'articulation des dimensions morphologiques et processuelles, nécessaire à l'opérationnalisation de l'urbanisme, vient nourrir nos conceptions du projet et, dans la foulée, recentrer les critères de son enseignement. Ainsi, en identifiant un axe de dialogue entre l'enseignement de l'urbanisme et les réalités de sa pratique, les participants réitéraient l'apport possible du second au premier et, par le fait même, la pertinence d'une relation dialogique entre ces deux univers. Car les stratégies pédagogiques, en s'imprégnant des recommandations tirées d'expériences pratiques, sont susceptibles de les nourrir à leur tour.

### III. Les présentations

a. ***Pratique d'urbanisme post-désastre en Haïti*, par Sabine Malebranche et Addly Célestin**

À travers la présentation de trois projets sur lesquels elles ont travaillé, Malebranche et Célestin abordent certains thèmes relatifs à la pratique de l'urbanisme en contexte haïtien, notamment sur la prise en compte du contexte post-désastre, sur la diffusion de l'habitat informel et sur l'appropriation des projets par la population. De nature réflexive, le propos nourrit un questionnement plus large sur le rôle et la portée de l'urbanisme, applicable à différents contextes.

b. ***Port-au-Prince : entre métropolisation et croissance insoutenable*, par Kelogue Therasme et Paul Bodson**

Depuis 2002, la région métropolitaine de Port-au-Prince s'est déployée telle une tache d'huile sur son territoire environnant, parfois à l'intérieur de secteurs considérés à risque. Devant le fait accompli, les planificateurs doivent désormais prendre la juste mesure de ce phénomène d'urbanisation informelle. C'est dans cette optique que Therasme et Bodson posent une série de questions sur les besoins et les défis d'un urbanisme de l'urgence : comment intervenir en l'absence de données fiables ? Comment arrimer nos pratiques à un existant en partie insaisissable ?

c. ***La mise en valeur des Îles de Montmagny, un levier de redéveloppement ?* par Jo-Annick Proulx**

« Trop loin, et pas assez proche », c'est ainsi que l'on décrit aujourd'hui Montmagny, un ancien bourg industriel qui subit depuis quelques années la pression exercée par la région métropolitaine de Québec. Pour faire face à ces changements, Proulx met de l'avant un projet de mise en valeur des Îles-de-Montmagny qui s'inspire de l'approche territorialiste élaborée par Magnaghi.

d. ***Patrimoine, urbanisme et projet urbain*, par Gérard Beaudet**

La présentation de Beaudet s'articule à une question générale sur les dimensions urbanistiques du patrimoine urbain, à savoir : est-ce que le patrimoine, comme objet dans la ville, peut être pris en charge par le projet et, le cas échéant, dans quelle mesure cette intégration se déploie-t-elle (ou non) au Québec ? Pour y répondre, le chercheur fait un détour par l'histoire du concept de patrimoine, ce qui lui permet de contester les fondements du régime de protection et de mise en valeur québécois.

